

ARRÊTÉ DU MAIRE n° G/2024/37 du 10 juin 2024

Arrêté de circulation

Objet : Levage de support Enedis

Le Maire de la Commune de Rouillon,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Vu la demande présentée par, M. FAUCHARD Anthony, de l'entreprise TELELEC RESEAUX agence de CHANGÉ

Considérant les travaux de levage de support Enedis qui auront lieu du 17 juin au 7 juillet 2024 route du Château entre les numéros 205 et 470

Considérant que pour assurer le bon déroulement de ces travaux, il y a lieu d'apporter des modifications au régime de circulation et de stationnement communément instauré,

Vu l'intérêt général ;

A R R Ê T É

Du 17/06/2024 au 07/07/2024

Article 1 : Route du Château, du numéro 205 au 470, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alterné, régulé par des feux tricolores, sera mis en place. La circulation sera renvoyée sur la chaussée opposée.

Article 2 : Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit dans l'emprise des travaux.

Article 3 : Pendant les périodes d'inactivité du chantier, les signaux en place devront être déposés quand les motifs ayant conduit à les implanter auront disparu (présences d'obstacles, d'engins, de personnel ...).

Article 4 : Le Conducteur de travaux, assurera sous sa propre responsabilité la mise en place et l'entretien de la signalisation réglementaire et sera tenu d'afficher le présent arrêté au droit du chantier.

Article 5 : La Secrétaire Général de l'Administration Communale, Monsieur le Colonel Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Sarthe, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté,

Dont ampliation sera adressée pour information à :

M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Sarthe,

M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Coulans-Sur-Gée,

M. FAUCHARD Anthony, de l'entreprise TELELEC RESEAUX

En mairie,
le 10 juin 2024
Le Maire,
Laurent PARIS

